

VIE DU VILLAGE

LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS DE HESSE

Ainsi qu'il le fait depuis plusieurs années, le maire Gérard Fleurence a tenu à inviter les jeunes gens et jeunes filles du village nouvellement diplômés afin de les mettre à l'honneur et les féliciter pour leur réussite.

Plusieurs d'entre eux ont répondu favorablement à cette invitation. Ce moment convivial a permis à l'édile d'échanger avec ses jeunes administrés sur leurs envies, leurs souhaits de poursuite d'études ou d'entrée dans la vie active, mais également sur leur investissement dans leur nouvelle vie de citoyen. La plupart d'entre eux seront invités à se rendre aux urnes pour la première fois en cette fin d'année 2015.

Nous leur souhaitons, ainsi qu'à celles et ceux qui n'ont pu être présents à cette rencontre, la plus belle des réussites dans leurs projets.



- Céline Debortoli a réussi son CAP d'employée polyvalente de restauration. Elle est à la recherche d'un emploi.
- Tanguy Rebel a obtenu le baccalauréat technologique en menuiserie. Il consacrera l'année qui vient à travailler afin d'envisager une nouvelle orientation dans ses études.
- Sophie Rebel a obtenu le baccalauréat technologique en esthétique. Depuis l'été, elle est employée dans une pharmacie de Sarrebourg.
- Fanny Schuster est titulaire du baccalauréat technologique dans le domaine de la santé. Elle poursuit ses études à Strasbourg et se destine à travailler avec les personnes âgées.

UN NOUVEL ARTISAN AU VILLAGE

M. Winterstein vient de créer son entreprise à Hesse. Il vous propose ses services en maçonnerie, peinture, carrelage, petits travaux de réparation. Réservez lui votre attention ! Nous lui souhaitons bonne réussite.

WR TOUT SERVICE
8 Impasse des écoles 57400 HESSE
06 58 27 63 34 wrtoutservice@outlook.fr

NOTRE DOYENNE FÊTE SES 97 ANS

Comme chaque année, le 22 septembre, Madame Marie-Louise Mathis, la doyenne de Hesse, a reçu la visite de toute sa famille et d'une délégation de la municipalité, composée du maire et de deux adjoints. Tout le monde venait lui souhaiter un bon anniversaire. Elle a accueilli ses visiteurs au domicile de sa fille et de son gendre, Paulette et Bernard Grandhomme, chez qui elle réside depuis 1997. Une belle composition florale lui a été remise au nom de la population hessoise.

Une fois la traditionnelle photo prise, une soirée festive s'est continuée autour d'une bonne table. Le traditionnel gâteau d'anniversaire a été partagé par les quatre générations qui s'étaient rassemblées en l'honneur de celle que toute la famille nomme affectueusement « mamie », la doyenne de la commune. Madame Mathis, qui aime être entourée des siens, paraissait bien heureuse de voir tant de monde autour d'elle et a pleinement profité de la fête donnée en l'honneur de ses 97 ans.



LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Cette année, ce sont le Club de l'Amitié, les Sapeurs Pompiers et l'Association des Donneurs de Sang qui se sont chargés de la distribution des brioches de l'Amitié. Cette quête nationale est réalisée au profit de l' « Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés » de la région de Sarrebourg. Les revenus, associés aux divers dons, servent au fonctionnement de cette association basée Rue de Verdun à Sarrebourg. Le solde est entièrement reversé à des réalisations de bienfaisance, l'association ne réalisant aucun bénéfice.

Votre générosité a rapporté la somme de 745,90 €. Soyez-en remerciés !

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La traditionnelle cérémonie du recueillement, le 11 novembre, a rassemblé les anciens, les élèves des écoles, la population de Hesse, avec le Conseil municipal et les Sapeurs-pompiers. Comme de coutume, une messe a été célébrée pour la commune, avant que le maire ne prononce son discours dans l'ancien cimetière, devant le monument aux morts de tous les conflits. Après le dépôt de gerbe, les enfants ont chanté la Marseillaise, reprise par toute l'assemblée. Un vin d'honneur, auquel toute la population hessoise était invitée, a ensuite été servi à la salle polyvalente.

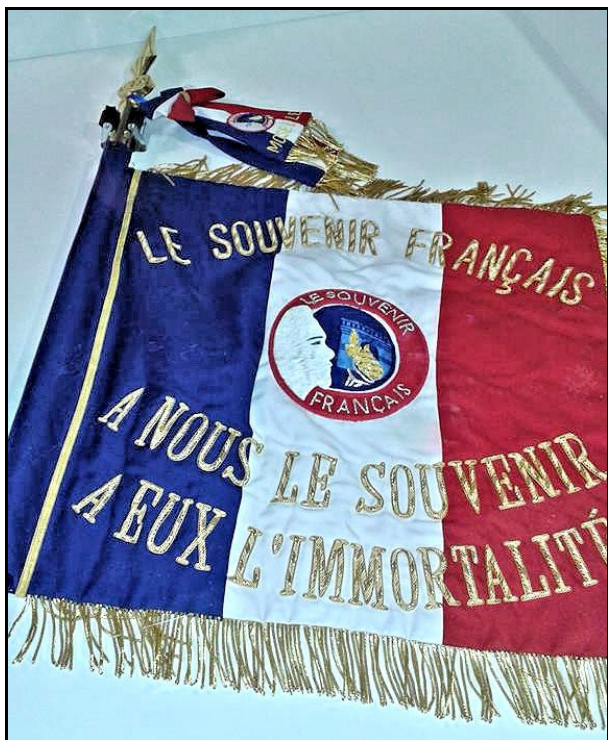


Le 11 novembre est un jour férié en France. Si ce jour est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Depuis la loi de février 2012, cette manifestation célèbre certes l'armistice du 11 novembre 1918, mais est aussi la commémoration de la victoire et de la paix, ainsi que l'hommage à tous les morts pour la France. C'est une occasion de prendre le temps de se souvenir des horreurs des guerres du siècle dernier et de mieux comprendre l'histoire, notre histoire.

La cérémonie du 11 novembre garde aujourd'hui tout son sens. Elle permet aux Français de rendre un hommage officiel aux combattants, pour que ne sombrent pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances des soldats et des civils. Il importe à cette occasion de faire de la jeunesse l'héritière des valeurs que ces hommes et ces femmes ont défendues.

C'est pour appeler la jeunesse mosellane à devenir la « Gardienne de la mémoire » que l'association du « Souvenir français » a pris l'initiative, l'an dernier, à l'occasion du centenaire du début de la Grande Guerre, de confier quatre drapeaux aux collèges et lycées de Moselle. Chaque drapeau est appelé à demeurer pendant un an dans un établissement mosellan, avant qu'un autre établissement n'en devienne le gardien, durant un an également. Ainsi de suite ...

Le 27 novembre dernier, les élèves de la cité scolaire Mangin de Sarrebourg ont assisté à la remise solennelle de l'un des drapeaux du Souvenir français, que le collège Saint Antoine de Phalsbourg conservait depuis juin 2014.



« Une cérémonie empreinte de solennité s'est déroulée dans les locaux de la cité scolaire Mangin. Une délégation de porte-drapeaux avec les présidents des diverses associations patriotiques, des élus, des professeurs, des pompiers, ont répondu à l'invitation du Souvenir français, lancée par Norbert Yessad pour la remise d'un drapeau de la Jeunesse mosellane.

Avec émotion, Norbert Yessad a rappelé l'historique du Souvenir français de Sarrebourg avant de donner la parole à Jacques Mondon, délégué général du Souvenir français pour la Moselle. Ce dernier a évoqué l'historique de l'association en Moselle allemande et l'attachement particulier des Mosellans pour la France, devant un parterre de collégiens et lycéens qui sont les citoyens de demain. Le mot de la fin a été pour Jacqueline Charlier-Roszbach, proviseure de la cité scolaire Mangin.

Avec solennité, le drapeau de la Jeunesse Moselle a été déposé dans un présentoir vitré par Marie-Luc Moselle, porte-drapeau de l'établissement, accompagné de la Marseillaise interprétée à cappella par l'assistance.

Que représente ce drapeau ?

C'est lors du centenaire du début de la Première Guerre mondiale que le Souvenir français de Moselle, en partenariat avec l'Education nationale, a décidé de doter les collèges d'un drapeau dit « de la jeunesse mosellane ». L'idée est de transmettre le flambeau aux jeunes générations successives pour les associer au maintien du souvenir de ceux qui sont morts pour la France, mais aussi pour l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

La première mise en place de ces drapeaux a eu lieu en juin 2014 à Morhange où plusieurs établissements de la Moselle ont participé à une grande cérémonie qui s'est achevée à la nécropole nationale de Riche. Quatre drapeaux ont été remis à quatre collèges de la Moselle, dont l'un au collège Saint-Antoine de Phalsbourg. Ce drapeau doit être gardé pendant un an et transmis ensuite à un autre collège.

